

EKO Finances.

Diane, le 07 Janvier 2022

Nous avons investi dans l'installation d'une pompe à chaleur et d'un ballon thermodynamique suite à la venue d'un vendeur d'ECO HABITAT ENERGIE à notre domicile en 2019. Le projet semblait prometteur puisque selon lui, nous allions faire des économies de chauffage et obtenir des aides de l'état. Les calculs étaient, peut être confus, mais nous nous sommes bêtement laissés bercer par ces promesses toutes plus belles les unes que les autres. Il nous a expliqué qu'avec un prêt auprès de Franfinance, et avec toutes les aides de l'état que nous allions obtenir, notre crédit nous coûterait moins de 100 euros par mois. Cela me paraissait pas grand-chose sur quelques années, surtout pour faire des économies à long terme. Nous avons donc accepté rapidement, sans réellement vérifier dans quoi nous nous engageons. Quand nous avons finalement reçu l'offre de prêt, les mensualités qu'on nous imposait étaient de 289€ et nous n'avons pas touché toutes les aides financières de l'Etat que le vendeur nous avait promis. Le fait qu'une banque telle que Franfinance accorde cet investissement, nous confortait dans l'idée que c'était réalisable et sérieux. Mais après quelques années, il était évident que nous ne faisons aucune économie de chauffage.

Bref, nous avons fait confiance bêtement à une personne qui nous paraissait sympathique et pensions que c'était une opportunité qui s'offrait à nous. On a essayé de demander des explications à la société qui nous avait installé le matériel mais on tombait sans cesse sur une personne soit disant non qualifiée pour nous répondre et on tournait littéralement en rond.

Une personne nous a appelé en été 2020 en nous indiquant qu'on avait la possibilité de rencontrer la déléguée régionale, Mme DI CARLO, d'une Association de



du consommateur pour qu'elle examine notre dossier. Au point où on en était ça me pouvait qu'être bénéfique, c'était gratuit alors on avait plus rien à perdre. On a découvert à ce moment-là qu'on était nombreux à être dans la même situation puisque cette association compte près de 6000 adhérents. Comme DI CARLO nous a proposé d'envoyer notre dossier à l'étude chez EKO FINANCES, une société qui mène des actions contre les organismes de financement pour des dossiers de prêts affectés comme le nôtre. Le résultat était que notre dossier comportait de grosses erreurs et une rentabilité nulle. On nous a alors informés que si on décidait de se lancer dans cette lutte contre Franfinance, on pouvait récupérer l'intégralité de notre prêt ainsi que des dommages et intérêts.

On a commencé par une négociation amiable, mettant en avant toutes les fautes qu'avait commises Franfinance car en effet s'il nous avait alertés sur cet investissement qui ne pouvait pas s'amortir, on n'en serait pas là. On a reçu un rapport sur investissement dans lequel, un expert mathématique nous confirmait que notre investissement deviendrait éventuellement rentable dans 25 ans --- sachant qu'une pompe à chaleur a une durée de vie de 10 ans c'est juste scandaleux.

La banque restait sourde à nos courriers, mais EKO FINANCE nous a assuré que cela ne changeait rien à notre action car on savait qu'on était dans notre droit de réclamer l'annulation des 25 000€. Une nouvelle fois on a fait confiance, on a poursuivi la banque et la société en justice avec l'avocat que nous proposait EKO FINANCE. Et un an plus tard, la décision a été rendue: l'annulation totale du prêt, on a reçu 25 000€ et on a soldé notre prêt. La société doit nous verser 500 euros de dommages et intérêts. La banque elle ne nous demandera plus un centime, notre prêt est terminé et elle doit nous indemniser de 2500,00€.

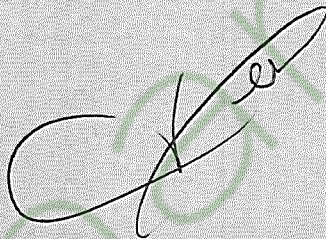
Çe n'était que justice finalement, mais on a quand même, plusieurs fois douté de cette action. Comment ne pas être suspicieux après toute cette affaire.



Heureusement, la société EKO FINANCE était présente par mail, par téléphone et courrier pour nous tenir informé des avancées de notre dossier, ce qui nous rassurait et nous a poussé à poursuivre notre dossier jusqu'au bout. Nous sommes très contents aujourd'hui d'avoir obtenu réparation et sommes vraiment reconnaissants à l'association, EKO FINANCE et l'Avocate.

Un grand MERCI à vous.

clb & clbme



eiko